

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2018

CRÉATION DE L'AFB-ONCFS - (N° 1482)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 204

présenté par
M. Menuel et Mme Beauvais

ARTICLE PREMIER

I. – Compléter l’alinéa 41 par les mots :

« ainsi que toutes les recettes autorisées par les lois et règlements ».

II. – En conséquence, supprimer les alinéas 42 à 50.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de simplification.